

17 jan 2020 -15:40

Appartient à Conseil des ministres du 17 janvier 2020

Prolongation du mandat de l'administrateur général adjoint de la Caisse auxiliaire de paiement des allocations de chômage

Sur proposition de la ministre de l'Emploi Nathalie Muylle, le Conseil des ministres a émis un avis conforme sur le projet d'arrêté ministériel renouvelant la prolongation du mandat de l'administrateur général adjoint de la Caisse auxiliaire de paiement des allocations de chômage.

Luc Meerkens a été désigné à partir du 22 juillet 2006 en tant qu'administrateur général adjoint de la Caisse auxiliaire de paiement des allocations de chômage (CAPAC) pour une période de six ans, renouvelée par arrêté royal du 10 juillet 2012. Un arrêté ministériel du 16 juillet 2018 a prolongé une première fois le mandat de Luc Meerkens jusqu'au 21 janvier 2019. Dans l'attente de la désignation d'un nouvel administrateur général adjoint et par arrêtés ministériels du 25 janvier 2019 et du 24 juin 2019, le prolongement de son mandat a chaque fois été renouvelé pour une période de six mois, se terminant le 21 janvier 2020. Par lettre du 4 décembre 2020, le comité de gestion de la CAPAC a demandé à la ministre de l'Emploi de renouveler la prolongation du mandat de l'administrateur général adjoint de la CAPAC jusqu'à la désignation d'un nouvel administrateur général adjoint. Le projet d'arrêté ministériel prolonge dès lors le mandat de Luc Meerkens pour six mois jusqu'au 21 juillet 2020.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Nathalie Muylle, ministre de l'Emploi, de l'Economie et des Consommateurs, chargée de la Lutte contre la pauvreté, de l'Egalité des chances et des Personnes handicapées
Rue Ducale 61
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 233 51 11

Miet Deckers
Porte-parole
+32 475 76 65 26
miet.deckers@muylle.fed.be

Didier Deweerdt
Porte-parole
+32 473 86 16 36
didier.deweerdt@muylle.fed.be